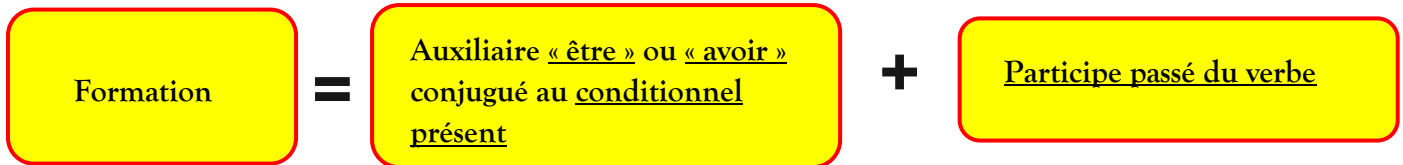


Le conditionnel passé

Formation

→ Le conditionnel passé est un **temps composé** qui se forme de **l'auxiliaire « être » ou « avoir »** et du **participe passé du verbe**.



Exemple : *j'aurais lu, elle serait venue, ils auraient fait, vous auriez mangé, nous aurions accepté, etc.*



ATTENTION :

→ Lorsqu'un verbe est employé **avec l'auxiliaire « être »**, on accorde le participe passé **avec le SUJET**.

Exemple : *elle serait partie, ils seraient venus, elles seraient sorties.*

Rappel : Pour trouver le sujet d'un verbe, on pose la question : « Qui est-ce qui ? ».

→ Lorsqu'un verbe est employé **avec l'auxiliaire « avoir »**, il faut regarder le complément d'objet direct (COD) du verbe : si le **COD** du verbe est **placé APRÈS le verbe**, **on n'accorde pas** le participe passé. En revanche, si le **COD** du verbe est **placé AVANT le verbe**, **on accorde le participe passé avec le COD**.

Exemple :

1) Elle **aurait mangé** toutes les pommes si je n'étais pas arrivée.
COD du verbe « aurait mangé »

-> COD du verbe « aurait mangé » : « toutes les pommes » (on se pose notamment la question : « elle aurait mangé QUOI ? » Réponse : « toutes les pommes »).

-> Comme **le COD** (« toutes les pommes ») est **placé APRÈS le verbe**, **on n'accorde pas le participe passé**.

2) Les pommes étaient sur la table. Elle les **aurait mangées** si je n'étais pas arrivée.
COD du verbe « aurait mangées »

-> COD du verbe « aurait mangées » : « les » (on peut se poser la question : « elle aurait mangé QUOI ? » Réponse : « les » (pronom complément qui reprend le groupe nominal « les pommes » de la phrase précédente).

-> Comme **le COD** (« les ») est **placé AVANT le verbe**, **on accorde le participe passé avec le COD** (« les », pronom qui reprend « les pommes » ici, donc accord au féminin pluriel).

Pour les valeurs du conditionnel, se référer à la leçon sur le conditionnel présent.